



## **Pour Madrid = Contre Barcelone! Pour une dictature = Contre le peuple!**

Dimanche 25 mars, Carles Puigdemont, Président destitué au lendemain de la proclamation de la République de Catalogne indépendante le 27 octobre 2017, fut arrêté par la police allemande à la frontière du Danemark, grâce à une opération conjointe avec les services de renseignements espagnols. Le parquet allemand vient de se prononcer (le 3 avril) favorable pour une extradition, reconnaissant la validité en droit allemand des deux chefs d'inculpation ("rébellion" et "détournement de fonds") de la justice espagnole.

### **Justice espagnole ou Pouvoir madrilène?**

Notre communiqué du 28 oct. 2017 (ABP n°43479)

<https://abp.bzh/reconnaissance-de-la-republique-de-catalogne--43479>

Le juge de la Cour suprême, Pablo Llarena, avait délivré en décembre dernier un mandat d'arrêt international à son encontre, exilé en Belgique, C. Puigdemont s'était rendu aux autorités belges et la Justice avait estimée que le mandat était sans objet: il pu se déplacer librement au sein de l'Union Européenne (U.E) sans encombre, jusqu'à dimanche 25 mars.

Cette arrestation d'un Président catalan n'est pas inédite et n'est pas sans rappeler les sombres heures du franquisme: le 13 août 1940, Lluís Companys, Président de Catalogne, était arrêté par la Gestapo à La Baule en Bretagne. Remis à la police franquiste, il fut exécuté...

<http://udbstnazer.over-blog.com/article-a-la-baule-le-souvenir-de-luis-companys-president-de-la-catalogne-arrete-par-les-allemands-en-aout-1940-puis-fusille-par-les-franqui>

Dael Breizh condamne avec fermeté cette nouvelle exaction venant s'ajouter aux dérives autoritaires d'un Etat européen spoliant le droit des peuples et des nations à l'autodétermination.

Rappelons que le pouvoir espagnol permet par sa Constitution au peuple catalan de s'exprimer et d'élire son Parlement – Madrid peut arguer que le 90,18% de "oui" à la sécession est frappé de nullité par la faible participation aux élections (43%), c'est oublier quelles ont été les conditions de celles-ci, fermetures de bureaux de vote par la Guardia Civil - ce dernier ayant voté majoritairement pour l'indépendance en octobre dernier.

Carles Puigdemont est en passe de rejoindre ses anciens Ministres et dirigeants catalans déjà arrêtés et incarcérés: Oriol Junqueras (ex-numéro 2 du gouvernement catalan) et sept autres Ministres (sur les 14) sont privés de liberté depuis le 2 novembre 2017.

Au nom du peuple Breton, nous apportons notre soutien inconditionnel au peuple catalan qui se voit privé de ses droits fondamentaux et de ses dirigeants, à ce jour, neuf sont encore incarcérés, d'autres sont exilés.

Liberté d'expression, Démocratie et Justice ne peuvent être conditionnées à l'interprétation d'un gouvernement qui méprise à sa convenance des droits et qui s'appuie sur d'autres pour arriver à ses fins!

Empêcher des élections démocratiques, accuser des dirigeants de corruption, les incarcérer et en libérer certains sous de fortes cautions, alors que la même justice condamne lourdement le beau-frère du Roi sans qu'il ne soit passé par la case prison constituent un flagrant délit hautement condamnable. L'est tout autant ce silence de la majorité des dirigeants des Etats européens et la complicité apportée pour que soient arrêtées des personnalités politiques choisies par le peuple pour défendre leurs droits pacifiquement.

Nous, Parlementaires bretons, dénonçons cet état de Droit derrière lequel la totalité des gouvernements européens se réfugient et rappelons la décision du Tribunal International de Justice du 22 juillet 2010 relative au Kosovo:

*«Nous déclarons qu'aucune règle interdisant les déclarations unilatérales d'indépendance n'existe en droit international. Nous déclarons que lorsqu'il y a une contradiction entre la légalité constitutionnelle d'un état, et la volonté démocratique, cette seconde prévaut. Nous déclarons que, dans une société démocratique, contrairement à une dictature, ce n'est pas la loi qui détermine la volonté des citoyens, mais c'est elle qui crée et modifie la légalité en vigueur.»*

Il ne peut être acceptable que Madrid puisse emprisonner les Catalans clamant trop fort "Som gent de pau!" (Nous sommes des gens de paix!) au sein d'une Europe qui s'arrange d'un Status Quo des pouvoirs régaliens de chacun des Etat-membres, de cette même Europe sensée défendre le droit des Peuples qui la composent.

Oriol Junqueras, Dolors Bassa, Raül Romeva et Josep Rull, anciens Ministres du gouvernement, Jordi Cuixart, Jordi Sánchez, Joaquim Forn, Carme Forcadell (ancienne présidente du Parlement catalan), Carles Puigdemont, Marta Rovira Vergés (exilée en Suisse) et les autres dirigeants catalans, ne sont autres que des prisonniers politiques, victimes d'avoir cru en la démocratie dans une Europe qui s'éloigne de celle qui nous étaient "vendue" pour être celle des Peuples.

Le Parlement de Bretagne réitère ce jour son soutien au Peuple catalan et à ses dirigeants et en appelle à tous les dirigeants européens se déclarant démocrates, de prendre conscience que leur silence conforte le totalitarisme qu'ils dénoncent pourtant (ce silence complice autorise qu'un jour il en sera de même pour leurs propres concitoyens) et de faire entendre la raison au pouvoir

madrilène.

Que visca Catalunya lliure !

Vive la Catalogne libre !

Visca el Parlament Català !